



Concours : Capes et CAER réservés

Section : espagnol

Session 2017

Rapport de jury présenté par Dolorès Beauvallet

Présidente du jury

La prolongation pour deux années du concours réservé tient en partie ses promesses si l'on en juge par le nombre des inscrits, en nette augmentation cette année par rapport à la précédente session. Le nombre de postes offerts, pour le public comme pour le privé, a connu lui aussi une croissance importante puisqu'il est passé de 92 à 140.

Une telle augmentation confirme s'il en était besoin que le « vivier » de professeurs existe et l'on ne peut que déplorer à nouveau la méfiance des personnels concernés qui n'ont pas clairement vu l'intérêt de ce concours ou qui n'ont pas su en saisir l'opportunité. À l'inverse, certains candidats inscrits ne remplissaient pas les conditions requises et leurs candidatures ont été écartées. Une fois encore malheureusement les résultats chiffrés font apparaître le contraste entre le caractère favorable des conditions et le nombre modeste des admis :

	Inscrits	Admissibles	Admis	Postes
Capes	200	62	31	94
Caer	173	92	46	46

2017 confirme une tendance constatée depuis plusieurs sessions : le niveau des candidats qui se présentent est globalement bon et le jury se félicite de la qualité générale des prestations. Il souhaite seulement que ceux qui mènent à terme leur projet de concourir soient plus nombreux en 2018, pour ce qui devrait être la dernière session du concours réservé.

La Présidente du Jury

Sommaire

I- L'épreuve écrite d'admissibilité p.2

1. Première partie du RAEP : la présentation du parcours professionnel du candidat.
2. Deuxième partie du RAEP : la réalisation pédagogique.

II. L'épreuve orale d'admission p.4

1. Première partie de l'épreuve
 - a. La présentation
 - b. L'échange avec le jury
2. Deuxième partie de l'épreuve p.5
 - a. L'exposé du candidat

Exemples de sujets de l'épreuve orale d'admission, session 2017 :

- b. L'entretien en espagnol

I- L'épreuve écrite d'admissibilité

Rapport établi par Angélique Quer et Grégory Dubois

I. Première partie du RAEP : la présentation du parcours professionnel du candidat.

Loin d'être un CV ou un catalogue d'expériences décousu, le dossier de RAEP doit dans sa première partie mettre en lumière les points forts de l'expérience du candidat et les éléments qui lui ont permis de construire son parcours professionnel. Il faut donc commencer par réfléchir à la sélection de telles expériences et les organiser de manière cohérente.

Ainsi les catalogues de tâches administratives effectuées au sein des établissements d'exercice sont à bannir dès lors qu'elles ne sont pas analysées. Certains candidats ont su mettre en avant de manière pertinente leurs motivations et ont témoigné d'une prise de recul de bon aloi par rapport à ces obligations : qu'apporte le fait d'assister à un conseil de classe ? quel travail a été fait avec les acteurs pédagogiques de l'établissement dans tel contexte ? quelle analyse en fait-on ?

II. Seconde partie du RAEP : la réalisation pédagogique.

Dans la deuxième partie du dossier, il s'agit pour le candidat de développer « plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions, ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter » (www.devenirenseignant.gouv.fr).

Le candidat doit veiller à ce que sa présentation soit structurée et parfaitement lisible. Il nous semble nécessaire de rappeler que cette partie doit être rédigée (les tableaux de séquences ne peuvent pas être pris en compte puisqu'ils ne sont pas une « analyse » de la situation d'apprentissage) et qu'il est indispensable que le candidat maîtrise avec précision les programmes et les enjeux didactiques et pédagogiques de l'enseignement de l'espagnol. Les documents institutionnels et les ressources en ligne (*Eduscol*, *Bulletins Officiels*) doivent donc être les premiers outils utilisés avant la construction de la séquence. Les manuels sont des outils à manier avec soin, en particulier au niveau collège où bon nombre d'entre eux n'utilisent pas de documents authentiques.

Le nombre de séances composant la séquence, le choix des supports ainsi que du projet de fin de séquence doivent être pensés en lien avec les annexes présentées. Ces dernières ne sauraient se limiter à quelques photocopies de manuels ou à la copie d'une séquence accessible sur tel ou tel site, qu'il soit académique ou non. Le jury évalue dans cette unique épreuve d'admission la capacité du candidat à décrire, à justifier et à analyser ses choix sans recourir à un quelconque jargon mal maîtrisé qui ne fait que souligner le vide de la réflexion.

L'utilisation des outils numériques, les jeux de rôle et le travail en groupes ou « en îlots » appellent la plus grande prudence car ils ne sauraient devenir « la » manière de faire. En effet, le candidat doit se poser la question des enjeux de telle ou telle activité en lien avec l'objectif d'enrichissement culturel : aller en salle informatique pour faire quoi ? pourquoi diviser la classe si tout le monde doit faire la même chose ? parler pour faire quoi ?

Les documents choisis doivent apporter quelque chose à la séquence et ne doivent donc pas se transformer en prétexte à converser, utiliser telle ou telle structure ou tel ou tel champ lexical. De la même manière, les évaluations les plus judicieuses sont celles qui reposent sur une/des activités langagières et proposent des critères précis en lien avec la séquence.

Le jury tient à féliciter les candidats qui, loin de se borner à une énumération d'activités langagières, ont su montrer leur démarche et leurs stratégies pour faciliter l'accès au sens des documents proposés et la mise en place de véritables situations d'échange au sein de la classe. En effet, échanger en langue espagnole ne se résume pas à débattre sur tout et n'importe quoi. Il revient à l'enseignant de bien choisir le contenu de son cours en adéquation avec le niveau visé et également la maturité des élèves dont il a la charge. On ne peut que conseiller aux candidats de penser leur construction de séquence à partir d'une problématique culturelle précise ainsi qu'en remettant au cœur de l'enseignement les notions de travail et de plaisir.

2. L'épreuve orale d'admission

Rapport établi par Ève-Marie Texier et Yannick Boutier

La réussite au concours ne relève ni du hasard ni de la chance. La rigueur de la préparation, la connaissance précise du dossier de RAEP, la maîtrise des programmes, des textes officiels, des exigences ainsi que des enjeux didactiques et pédagogiques sont indispensables pour aborder l'épreuve orale d'admission dans les meilleures conditions. Par ailleurs, on attend du candidat qu'il manie les langues française et espagnole avec fluidité, précision et nuance montrant par là même une grande exigence de qualité.

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à appréhender une situation professionnelle concrète ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve, notée de zéro à vingt.

1. La première partie de l'épreuve

Elle consiste en une présentation par le candidat de son dossier de RAEP (dix minutes maximum) suivie d'un échange avec le jury (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier. Notamment, il pourra être demandé au candidat d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

a. La présentation

Comme le jury aura lu très attentivement le dossier de RAEP et en aura lui-même dégagé les contours, il ne s'agit pas pour le candidat de se contenter de répéter à l'oral les propos qui ont été tenus à l'écrit. Pour convaincre - et c'est bien l'enjeu de cette épreuve - le candidat doit durant sa présentation mettre en œuvre des stratégies pour montrer au jury qu'il maîtrise parfaitement son sujet, sans être redondant, et pour offrir à son auditoire des éclairages nouveaux, des pistes de réflexion et / ou de remédiation, voire des précisions sur les choix opérés et la manière de les mettre en œuvre. Lors de l'évocation des mises en œuvre pédagogiques, il est par exemple bienvenu de mettre l'accent sur tel ou tel aspect significatif et concret de la démarche adoptée pour mettre en valeur son bien-fondé et sa pertinence dans la progression de la séquence.

Au cours de sa présentation, le candidat pourra par exemple choisir de dire :

- Comment des documents riches de culture et de sens ont été de précieux leviers qui sont venus favoriser l'expression des élèves,
- quels liens ont été définis entre les activités de compréhension et d'expression pour la réussite de tous les élèves et de chacun d'entre eux,

- comment le travail en classe entière ou en groupe a favorisé les apprentissages,
- quels sont les atouts de la mémorisation pour une prise de parole autonome,
- quelles stratégies ont été adoptées pour construire une évaluation positive sur telle ou telle activité langagière et à partir de quel(s) support(s),
- quelle est la place occupée par la remédiation (collective ou individuelle).

Ces quelques exemples, qui peuvent et doivent être enrichis par le candidat selon la perspective qu'il aura choisie, permettent au jury de se rendre compte qu'il a conduit une réflexion active et constructive sur ses propres pratiques pour en rendre compte clairement dans le souci constant de les parfaire au service des apprentissages et pour la réussite des élèves.

b. L'échange avec le jury

Que chaque candidat soit assuré de la bienveillance du jury : il n'a pour mission que celle de lui donner la possibilité de mettre en valeur ses qualités, pédagogiques notamment. Nulle question piège, nulle tentative de déstabilisation, nulle volonté de raillerie ne sauraient animer les membres du jury. Bien au contraire, cette partie de l'épreuve, en lien et en écho avec la première, vient permettre au candidat d'apporter des précisions, de prolonger le propos, d'approfondir la réflexion. Dans ce cadre, il est entendu que le candidat peut demander lui-même au jury des éclaircissements sur telle ou telle question. Nous répétons ici qu'il s'agit d'un échange vrai et authentique dont le but est de mieux appréhender les pratiques du candidat dans le quotidien de ses missions au sein de la classe.

Le candidat doit, durant les vingt minutes imparties, mettre à profit les remarques ou les questions du jury pour continuer à préciser, approfondir, prolonger son propos de manière très concrète, notamment en s'appuyant nettement sur ce que les élèves font au moment des activités proposées au cours de la séance ou de la séquence. Dire que « les élèves ont bien aimé la séquence » ne relève que de la subjectivité et n'offre pas un intérêt majeur. Ce qui est attendu par le jury, c'est l'exposé concret des indicateurs objectifs qui montrent que les élèves ont mené une réflexion active, ont construit, au service du sens du document, un point de vue, l'ont exprimé, l'ont échangé, l'ont corrigé pour l'améliorer au fil de la séance.

Le jury a valorisé les prestations empreintes de bon sens et d'honnêteté, la capacité du candidat à se remettre en question, à prendre du recul sur ses pratiques et à envisager parfois d'autres mises en œuvre sous-tendues par le choix d'une composante culturelle forte grâce à des documents supports riches de sens et de langue, ces deux notions étant indissociables.

2. La seconde partie de l'épreuve

La seconde partie comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

A partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, le jury détermine un sujet pour lequel il demande au candidat d'exposer comment il a traité l'un des points du programme ou l'un des éléments de formation correspondant, respectivement, à l'enseignement dans une des classes dont il indique avoir eu la responsabilité ou à l'enseignement postsecondaire qu'il a dispensé ou à une action de formation ou d'insertion qui lui ont été confiées. Cette question est remise au début de l'épreuve au candidat qui en prépare les éléments de réponse durant le temps de préparation. L'entretien avec le jury doit permettre d'approfondir les différents points développés par le candidat.

a. L'exposé du candidat

Nous rappelons que le sujet est spécialement élaboré à partir du dossier de RAEP du candidat. Avant le début de l'épreuve orale, le candidat dispose de trente minutes pour la préparation de son exposé. Il dispose de dix minutes pour le présenter au jury. Il s'agit pour le candidat de veiller à traiter le sujet et rien que le sujet car le jury, dans cette partie de l'épreuve, n'intervient pas.

Voici quelques remarques qui sont autant de conseils que le jury, fort de son expérience, donne de manière bienveillante au candidat :

- Le candidat est invité à se détacher de ses notes et à regarder son auditoire pour susciter son intérêt et le convaincre,
- le sujet est précis et attend un traitement précis,
- le sujet s'inscrit toujours dans le cadre des missions communes à tous les enseignants, cadre qu'il s'agit d'envisager et de respecter,
- le sujet offre des pistes de réflexion qui indiquent une marche à suivre,
- le sujet implique toujours que c'est l'élève qui doit être au cœur de toutes les pratiques,
- il faut que le candidat sache justifier ses propos en rappelant le cadre institutionnel,
- le candidat a tout à gagner à illustrer son exposé d'exemples concrets,
- le candidat doit veiller à maîtriser parfaitement les notions qu'il aborde,
- le jury se montre très attentif à la correction et à la précision de la langue française employée,
- le jury n'attend pas un catalogue de propositions mais bien un exposé solidement structuré et argumenté,
- le candidat veillera à soigner la conclusion de son exposé.

Exemples de sujets de l'épreuve orale d'admission, session 2017 :

La composante culturelle au lycée professionnel

- Quelle place accordez-vous à la composante culturelle ?
- Selon quels critères et en fonction de quels objectifs choisissez-vous vos documents ?
- Comment évaluez-vous la composante culturelle ?

La construction d'une séquence

- Selon quels critères effectuez-vous le choix de vos documents lors de l'élaboration de vos séquences ?
- Comment combinez-vous les objectifs linguistiques et les objectifs culturels ?
- Quels types d'évaluation proposez-vous ?

L'expression orale au collège

- Quelles activités proposez-vous pour entraîner vos élèves à l'expression orale en continu et en interaction ?

- Quels liens établissez-vous entre mémorisation et communication ?
- Quelles stratégies mettez-vous en place pour faire passer vos élèves du stade de la mémorisation à celui de l'autonomie ?

Les objectifs linguistiques

- Comment choisissez-vous les objectifs linguistiques au sein d'une séquence ?
- Quelle place réservez-vous à la grammaire en particulier ?
- Quels liens établissez-vous entre objectifs linguistiques et fait culturel ?

La prise de parole

- Quelles stratégies mettez-vous en place pour favoriser la prise de parole de TOUS vos élèves ?
- Comment faire en sorte que le travail personnel en classe et le travail à la maison facilitent la prise de parole ?
- Dans quelle mesure les différentes formes d'entraînement et d'évaluation peuvent contribuer à l'autonomie ?

L'évaluation au collège

- Quelle place et quelles formes prend l'évaluation dans votre enseignement ?
- Comment entraînez-vous vos élèves en vue de les évaluer ?
- Quelles formes peut prendre l'évaluation quand il s'agit de l'oral ?

Prendre en compte la diversité des élèves

- Quelles stratégies pouvez-vous mettre en place afin de prendre en compte la diversité des élèves ?
- Comment articulez-vous objectifs linguistiques et objectifs culturels au sein d'une classe hétérogène ?
- Quelles modalités d'évaluation mettez-vous en place ?

Le travail à la maison

- Quel rôle joue le travail à la maison dans la progression des apprentissages ?
- Comment ce travail favorise-t-il l'acquisition des connaissances, notamment par la mémorisation ?
- Comment exploiter en classe le travail fait à la maison ?

b. L'entretien en espagnol

Conformément au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale, pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales du concours réservé, le candidat répond en français à la question qui lui a été proposée puis commence l'échange avec le jury, en espagnol, pour vingt minutes.

Le jury rappelle l'importance capitale de ce moment d'échange car c'est lors de ces vingt minutes que pourra être appréciée et évaluée la qualité de la langue espagnole, outil primordial de communication avec les élèves au sein de la classe. Le candidat doit veiller à employer une langue correcte, authentique, fluide, riche et nuancée du point de vue de la syntaxe, du lexique et de la phonologie. Pour ce faire, une exposition régulière à la langue espagnole est plus que vivement recommandée. Il est fort dommage que certains candidats dont les aptitudes pédagogiques ont été reconnues au long de l'épreuve ne soient pas admis en raison d'une langue espagnole défailante.

Par ailleurs, et c'est un point auquel le jury est tout particulièrement attaché, il s'agit bien pour le candidat de montrer à ce stade de l'épreuve, qu'il possède de solides connaissances culturelles de l'aire hispanique. En effet, l'une des missions de l'enseignant est bien celle de transmettre à ses élèves de la manière la plus large et la plus volontaire possible la richesse et la diversité qu'offre l'espace culturel de l'Espagne et des pays hispanophones de l'Amérique latine. Un échange culturel fructueux en espagnol avec le jury sera aussi le reflet des pratiques mises en œuvre par le candidat dans les classes dont il a la charge. Nous insistons tout particulièrement sur ce point. Il est par conséquent attendu que le candidat soit capable de nourrir son propos de références culturelles précises puisées dans l'art et la littérature, de montrer qu'il ne se désintéresse pas de l'actualité politique et sociale du monde hispanique et de démontrer que c'est cette culture qu'il met au centre et au service de ses démarches pédagogiques.

Le jury a apprécié que certains candidats évoquent avec enthousiasme une œuvre littéraire dont ils avaient étudié un extrait avec leurs élèves, que certains autres aient choisi de mentionner des tableaux de maître sortis des sentiers battus, que d'autres encore lui aient fait redécouvrir en les disant, des vers oubliés. Ces pistes sont autant d'occasions d'échanger, de partager ces joyaux culturels - petits et grands - qui sont et font le socle vivant de notre mission d'enseignant pour l'enrichissement et la réussite de tous les élèves.